

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL**

Séance publique du 12 février 2024

Convocation adressée le 8 février 2024
 Compte rendu affiché le 19 février 2024
 Nombre de membres du comité syndical en exercice : 12
 Nombre de membres du comité syndical présents ou représentés : 9

L'an deux mille vingt-quatre, le douze du mois de février, à 16h, le comité syndical du syndicat mixte de gestion du conservatoire à rayonnement régional de Lyon, dûment convoqué le 8 février 2024 par Madame Nathalie PERRIN-GILBERT, présidente, s'est réuni salle Berlioz au conservatoire, 4 montée Cardinal Decourtray à Lyon, sous la présidence de Madame Nathalie PERRIN-GILBERT, et a été diffusé en direct sur la chaîne Youtube du conservatoire.

Présent(es) : Nadine GEORGEL ; Stéphanie LEGER ; Richard MARION ; Patrick ODIARD ; Nathalie PERRIN-GILBERT ; Luc SEGUIN ; Corinne SUBAI

Absent(es) excusé(es) : Tristan DEBRAY ; Cédric VAN STYVENDAEL ; Florence VERNEY-CARRON

Absent(es) ; Samira BACHA HIMEUR ; Yves BEN ITAH

Procuration : Tristan DEBRAY à Nathalie PERRIN-GILBERT
 Cédric VAN STYVENDAEL à Richard MARION

Secrétaire : Luc SEGUIN

**2024-01
Exercice 2024 - Budget primitif**

Rapporteuse : Nathalie PERRIN-GILBERT

Le budget primitif qui s'équilibre à 11 963 636 € se présente comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
011- Charges à caractère général	370 140,00 €	013-Atténuation de charges	86 000,00 €
012- Charges de personnel	10 970 470,00 €	70- Produits des services	1 253 100,00 €
65- Autres charges de gestion courante	49 950,00 €	74 - Dotations et participations	10 229 800,00 €
66 - Charges financières	100,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	64 510,00 €
67- Charges spécifiques	3 000,00 €	77 - Produits spécifiques	5 000,00 €
68- Dotations aux provisions et dépréciations	1 000,00 €	78- Reprises sur provisions	- €
042- Opérations d'ordre de transfert entre sections	270 000,00 €	042- Opérations d'ordre de transfert entre sections	26 250,00 €
TOTAL	11 664 660,00 €	TOTAL	11 664 660,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
20- Immobilisation incorporelles	20 000,00 €	10 - Dotations, fonds divers	28 976,00 €
21 - Immobilisations corporelles	252 726,00 €		
040- Opérations d'ordre de transfert entre sections	26 250,00 €	040- Opérations d'ordre de transfert entre sections	270 000,00 €
TOTAL	298 976,00 €	TOTAL	298 976,00 €

Le comité syndical, à l'unanimité,

✓ adopte le budget primitif 2024 selon le détail par chapitre ci-dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

La Présidente,

Nathalie PERRIN-GILBERT

